



Comité Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

- Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com
- Antenne** : Vélodrome de Costebelle TPM, Chemin de l'Ermitage 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55 ffcregionsud.ant@gmail.com



AFFILIATION CLUB 2024

NOM DU CLUB / N° :

.....

- AFFILIATION 200 €
- COTISATION COMITE REGIONAL SUD..... 100 €
- AVANCE SUR ORGANISATION 60 € *

* (à déduire par le club sur la 1^{ère} organisation)

- Dans le cas où le club n'organise aucune épreuve, cette somme restera au Comité Région Sud et sera affectée dans les mêmes proportions que les recettes aux dépenses liées aux jeunes.

TOTAL A REGLER A L'ORDRE DU COMITE REGIONAL SUD (1) = 360 €

Ajouter la cotisation départementale en fonction à savoir (2) :

- Département 04 : 20 €
- Département 05 : 25 €
- Département 06 : 100 €
- Département 13 : 28 €
- Département 83 : 45 €
- Département 84 : 30 €

Soit un total de (1+2) = €

RAPPEL : le club doit fournir 6 licences minimum dont au moins 3 membres du bureau (Président, Secrétaire, Trésorier et Membre Correspondant s'il est différent des 3 autres membres + 3 licences).

Ne pas oublier de joindre la demande d'affiliation de club dûment remplie et signée.